

<p><b>SÉANCE ORDINAIRE DU</b>  <b>12 janvier 2015</b></p>
---

A une séance ORDINAIRE du Conseil, tenue le 12 janvier 2015 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville, conformément à la loi et à laquelle les conseillers suivants étaient présents :

District No 1 – Monsieur François Trépanier  
 District No 3 – Madame Émilie Roberge  
 District No 4 -- Mme Claudia Vachon  
 District No 5 – Monsieur Claude Duchesne  
 District No 6 – Monsieur François Baril

Formant le quorum de ce susdit conseil avec et sous la présidence de monsieur Kaven Mathieu, maire.

Monsieur Normand Laplante assiste également à cette séance.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Kaven Mathieu, ouvre la séance à 19 h 30 avec un mot de bienvenue.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Monsieur Kaven Mathieu fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux des séances suivantes :
  - 3.1 SEANCE ORDINAIRE du 1er décembre 2014
  - 3.2 SEANCE SPÉCIALE du 15 décembre 2014
4. Dossiers en cours
  - 4.1 \_\_\_\_\_
  - 4.2 \_\_\_\_\_
5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES
  - 5.1 Comptes à payer
  - 5.2 Adhésion FQM pour 2015
  - 5.3 Acceptation des prévisions budgétaires modifiées de l'OMH
  - 5.4
6. CORRESPONDANCE
7. LOISIRS & CULTURE
  - 7.1 Demande de subvention Emplois Été Canada

8. TRAVAUX PUBLICS

8.1 Demande d'aide financière- amélioration du réseau routier

9. URBANISME

9.1 Avis de motion pour amender le règ. relatif aux enseignes

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

11. Prochaine séance

12. Levée de la séance

**15-01-6204**

Il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉ**

**3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES SUIVANTES**

**3.1 SÉANCE ORDINAIRE du 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2014**

La lecture du procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1<sup>er</sup> décembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

**15-01-6205**

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claude Duchesne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ORDINAIRE du 1<sup>er</sup> déc. tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

**3.2 SÉANCES SPÉCIALES du 15 DÉCEMBRE 2014**

A) La lecture du procès-verbal de la séance SPÉCIALE relative au BUDGET du 15 décembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

**15-01-6206**

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 15 décembre 2014. tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

B) La lecture du procès-verbal de l'autre séance SPÉCIALE du 15 décembre est dispensée, les élus ayant reçu un exemplaire de celui-ci et en ayant pris connaissance avant ladite séance.

**15-01-6207**

**Aucune omission ou erreur n'est constatée, il est donc proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance SPÉCIALE du 15 déc. tel que présenté.**

**ADOPTÉ**

#### **4. DOSSIERS EN COURS**

##### ***Informations sur :***

M. François Baril : Ce dernier nous informe que M. Francis Paré poursuivra son excellent travail dans le cadre du programme MADA/ politique familiale. Que la demande subvention est en préparation et qu'elle est dans sa phase finale. Une demande de subvention sera adressée à la CRÉ par le club Étoile d'Or FADOQ en collaboration avec la municipalité.

Mme Claudia Vachon : Le budget 2015 de l'O.M.H. a été adopté et est légèrement à la baisse. Le comité « ARENA » quant à lui est à préparer le gala de boxe et regarde également la possibilité d'achat de chaises en collaboration avec d'autres organismes.

M. Claude Duchesne : Celui-ci nous rappelle la signature de la convention collective pour une durée de 5 ans et que le tout c'est fait dans le respect et l'harmonie.

Mme Émilie Roberge : On travaille à la préparation du Festi-neige qui aura lieu le 7 février de 13 heures à 17 heures. Il y aura de l'animation derrière la Maison des Jeunes et le tout est gratuit.

François Trépanier : Ce dernier nous rappelle que l'avis d'ébullition est levé et que le système est en période de rodage. Il y a eu 6 sorties de pompiers en décembre 2014.

M. Kaven Mathieu : Ce dernier nous revient sur le dossier de la Mine Québec Asbestos, aucune réponse n'a été reçue par le gouvernement dans ce dossier et M. Mathieu stipule que celui-ci se défile de ses responsabilités.

#### **5. AFFAIRES ADMINISTRATIVES**

##### **5.1 Comptes à payer**

**15-01-6208**

CONSIDÉRANT qu'une liste de comptes et de dépenses, datée du 31 décembre 2014, a été préparée par le directeur général;

CONSIDÉRANT QUE cette liste a été transmise aux élus avant ladite assemblée;

CONSIDÉRANT QUE des explications ont été données sur les divers comptes à payer;

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver un montant de **836881.35\$** incluant le paiement des comptes à payer et paiements directs du mois de décembre 2014 au montant de 692956.44\$ et 127 251.56 \$ pour les prélèvements salaires ainsi qu'un montant de 16 673.35 pour le paiement de certains comptes de janvier 2015.

ADOPTÉ

15-01-6209

### 5.2 Adhésion FQM pour 2015

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités pour 2015 et ce, pour un montant de 1731.09\$, taxes incluses.

ADOPTÉ

## 6. CORRESPONDANCE

**Monsieur Kaven Mathieu donne une description sommaire de la correspondance reçue au cours du dernier mois.**

15-01-6210

**L'Office de Tourisme fait parvenir une invitation pour le souper champêtre qui se tiendra le 6 février prochain. Le coût du billet est de 100\$ par personne (taxes incluses). Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que M. Claude Duchesne représente la municipalité à ce souper. Deux billets seront payés pour l'évènement.**

Le réseau québécois de villes et villages en santé invite la municipalité à s'inscrire à 10<sup>e</sup> édition de la Fête des voisins qui aura lieu le 6 juin prochain.

Une copie conforme de la lettre adressée à un de nos résidents relativement au déboisement et déneigement illégaux sur le Chemin de fer du Québec Central nous est expédiée par le Ministère des Transports.

Le réseau BIBLIO invite les citoyens à participer à un concours en ligne....visant à augmenter les abonnements & fréquentations dans les bibliothèques municipales. Tous les détails relatifs à ce concours sont disponibles à la bibliothèque LA BOUQUINERIE.

La Caisse de la Région de Thetford majore de 10000\$ l'offre initiale de 40 000\$ pour la porter à 50 000\$ et accepte la proposition A du plan de commandite offert relativement aux travaux effectués au Centre multifonctionnel (alias aréna Mario-Lessard).

La Commission scolaire des Appalaches envoie son plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les 3 prochaines années scolaires.

Quelques demandes d'aide financière furent reçues de :

**L'ensemble des demande sera traité en avril 2014**

- La St-Vincent-de-Paul pour aider les familles dans le besoin en 2015.....
- L'Escadron 881 de St-Joseph de Beauce
- Le club de ski de fond et de raquette d'East Broughton afin de poursuivre leurs opérations durant la saison hivernale
- Le club des ornithologues de la région de l'Amiante afin de les aider à poursuivre leur mission à protéger les oiseaux et conserver leur habitat

Plusieurs vœux de bonne année 2015 furent reçus.

## 7. **LOISIRS & CULTURE**

### **7.1 Demande de subvention Emplois ÉTÉ CANADA**

15-01-6211

ATTENDU le besoin de main d'œuvre étudiante pour la période estivale ;

ATTENDU que la période de présentation d'une demande pour Emplois d'été Canada 2015 est du 1er décembre 2014 au 31 janvier 2015 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Émilie Roberge et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le coordonnateur des loisirs à faire une demande de subvention dans le cadre du programme Emplois été Canada.

ADOPTÉ

15-01-6212

**8. TRAVAUX PUBLICS****8.1 Demande d'aide financière- amélioration du réseau routier**

Il est proposé par François Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers de faire une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) et ce, afin de réaliser les travaux suivants : réfection d'une partie de la rue Lessard au montant de 100,000\$.

**ADOPTÉ**

15-01-6213

**9. POLITIQUE FAMILIALE - MADA****9.1 Renouvellement du contrat du chargé de projet**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler le contrat de M. Francis Paré comme chargé de projet dans le cadre du renouvellement de la politique familiale. Son salaire horaire sera de 17\$.

**ADOPTÉ**

15-01-6214

**9.2 Participation – Table de concertation aînée**

Il est proposé par Claudia Vachon et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la cotisation annuelle au Conseil des aînés et des retraités de la MRC des Appalaches au coût de 20\$ afin que la municipalité soit membre de cet organisme.

**ADOPTÉ****9.3 Appui projet présenté par le Club FADOQ Étoile D'Or**

Il est proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité d'East Broughton appuie le projet présenté par le club FADOQ Étoile D'Or dans le cadre de « l'entente aînés de la CRÉ Chaudière Appalaches ».

**ADOPTÉ**

**10. PÉRIODE DE QUESTIONS**

**Le maire annonce l'ouverture de la période de questions.  
Diverses questions furent posées, dont entre autres les sujets  
suivants :**

- L'eau potable
- Poursuite judiciaire Québec Asbestos

**11. PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine séance aura lieu le 2 février 2015 à 19h30.

**12. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est **proposé par François Baril et résolu à l'unanimité des  
conseillers de clore la séance à 20 h 18.**

15-01-6215

**ADOPTÉ**

---

KAVEN MATHIEU, MAIRE

---

NORMAND LAPLANTE, Dir. général